

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE A.SAYAD du 14/02/2014**

Etaient présents : Enseignants de l'école Sayad, Représentants de parents d'élèves, DDEN, Conseillère municipale, IEN 10<sup>ème</sup> circonscription, principal du collège Jean Perrin.

## **I. Présentation du collège Jean Perrin**

Principal du collège Jean Perrin :

Monsieur PAQUET

20-22 rue des Goulvents

NANTERRE

01.57.66.25.70

[0920077@ac-versailles.fr](mailto:0920077@ac-versailles.fr)

Les élèves sectorisés sur le collège Jean PERRIN sont :

- Ecole du centre
- Paul Langevin
- Sayad

Ce collège est calme (les enfants qui veulent travailler le peuvent). Il privilégie l'enseignement du français et des maths (Majorité des heures affectée à ces matières) mais aussi l'art plastique, la musique.

Ce qui est en place à Jean Perrin :

- Un internat d'excellence avec 32 places à partir de la 5<sup>ème</sup>
- Classe basket en partenariat avec la JSFN
- Section Bi-Langue : 2 classes de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> sans possibilité d'abandon, accessible en priorité aux enfants ayant fait de l'allemand en CM2 avec 4H d'anglais et 3h d'allemand en plus du planning normal.
- Dispositif d'accompagnement éducatif : séance pour les enfants fragiles

Les souhaits de Mr PAQUET dans un avenir proche sont :

- 1) Classe orchestre : contraintes pour trouver le financement des instruments de musique. Cette classe serait à horaires aménagés. Engagement de 3 ans à partir de la 6<sup>ème</sup>.
- 2) Création d'un pôle langue pertinent.

Ce collège est en zone RSS (ancien ZEP) donc 10% de budget supplémentaire

## **II. Ressources humaines de l'établissement**

- Fin des contrats des assistantes de langue à SAYAD : elles sont disponibles à partir de fin septembre pendant 6 mois. L'école doit en faire la demande chaque année. Le directeur de SAYAD confirme son souhait de renouveler la demande tous les ans.
- EVS (aide administrative du directeur, contrat de 2 ans) : Barka MASBAHI pour l'école SAYAD.
  - Ces missions actuelles : administration, gestion de la bibliothèque...
  - Ces missions possibles rappelées par Mme CERVONI : Surveillance cours de récréation, accompagnement sortie scolaire, gestion d'une partie de la classe sous la responsabilité

de l'enseignant qui doit être présent.

- ZIL (Mme GERMAIN) : la ZIL répondait à une situation d'ouverture d'école et ne sera donc pas reconduite l'année prochaine. Elle a été d'une grande aide cette année.
- Les remplacements en cas d'absence des professeurs : situation qui s'améliore mais reste très tendue sur Nanterre.
- Pas de maître E ni maître G.
- Psychologue : 1jour/semaine le vendredi. 18 demandes d'aide à SAYAD au 1er semestre. Pas de nouvelles demandes depuis. Difficulté dans le suivi de ces enfants sur NANTERRE en général, compte tenu du nombre de demandes importantes.
- Il n'est pas prévu de protocole de dépistage de moyenne section par la RASED (tests de la vue, l'audition...des enfants) et pas de bilans des 3 ans par la PMI.
- 1 ATSEM en grande section à mi-temps
- Un transfert France Bloch vers SAYAD pour raison pédagogique décidé par le directeur d'académie. Ce transfert ne correspond pas à une dérogation.

#### SAYAD dans quelques années :

A terme 15 classes maximum (dont 9 Primaires et 6 élémentaires) + 1 classe CLIN (classe composée d'enfant non francophone)

### **III. Centre de loisirs**

Question des parents d'élèves : les élémentaires peuvent-ils prendre le goûter à l'intérieur ?

Réponse de M. ROGE : La prise de goûter ne peut se faire en intérieur car il n'y a pas d'effectif disponible pour faire le ménage ensuite. La cours est nettoyée 1 fois par semaine. Le goûter des maternelles reste en intérieur.

Question des parents d'élèves : Quel est le protocole en cas d'accident ?

Réponse de M. ROGE : Le protocole est toujours le même et est respecté. Le directeur juge de la gravité des blessures. Les parents sont systématiquement prévenu quelque soit la gravité. Si l'enfant doit aller à l'hôpital et qu'aucun parent n'est disponible, il sera accompagné par un policier.

Question des parents : Rappel sur les difficultés des parents les jours de grèves au vu du nombre constaté à SAYAD.

Réponse de M. ROGE : les grèves sont majoritairement nationales. Les agents souhaitant faire grève sont donc légitimes. La période actuelle est une période de grève.

Les parents souhaités sensibilisés le directeur du centre sur leur difficulté vis à vis des employeurs.

### **IV. Travaux dans l'école**

- Local à vélo : ouvert le matin et fermé le soir. Les vélos seront sous la responsabilité de leur

propriétaire. Le retard de livraison du local est dû à un litige en le constructeur et la mairie.

- Parois vitrée devant le bureau des directeurs.
- Portes des couloirs : travaux en cours, les portes pourront être fermées et permettre un accès unique à la salle polyvalente.
- Divers réglages sont en cours : électricité, plomberie, chauffage,...
- Parking : 7 personnes habitant hors NANTERRE ont un accès gratuit au parking + 3 cartes pour les intervenants ponctuel sont à disposition.
- Les abords de l'école : la zone n'est pas considérée comme accidentogène, il n'est donc pas prévu de mettre des agents de tranquillité. Les parents d'élèves ont rappelés qu'ils trouvent la sortie de parking dangereuse. Mme SIMEON a pris note de ce point. La sécurité sera revérifiée quand la zone sera à double sens.

## **V. Coopérative scolaire**

Remerciements aux parents : 2683 euros récoltés dont 2012 euros ont été distribué dans les classes. Il reste près de 671 euros + 240 euros récoltés suite aux ventes de gâteaux.

Prochain appel en avril.

## **VI. Planning des évènements**

- Carnaval maternelle : vendredi 4 avril à 18h15. Initialement prévu, le samedi 22 mars mais les locaux de l'école étant réservés aux élections, le carnaval a été reporté.
- Kermesse le vendredi 13 juin : entre 15 et 20 stands en fonction de la participation des parents.

## **VII. Date du dernier conseil d'école**

Prochain conseil d'école : Vendredi 20 juin à 18h30
---

Remarque : La réforme des rythmes scolaires est en cours de réalisation. Les informations arriveront après les élections.